

**Stage de Pédagogie Institutionnelle**  
***La Meignanne (près d'Angers)***  
**du lundi 8 juillet 18 h**  
**au samedi 13 juillet 2019 11 h 30**

Dans votre classe, **vous rencontrez des difficultés** :

- Avec des élèves de niveaux scolaires **hétérogènes**
- Avec des élèves parfois **agités**, loin des apprentissages
- Avec l'**organisation** de la classe

**Vous vous posez des questions ?**

- Vous cherchez à travailler **autrement** mais vous ne savez pas **comment** ou **par quoi** commencer ?
- Vous voulez retrouver du **sens**, du **plaisir** dans votre pratique d'enseignant ?

***Il existe des solutions.***

***Nous les pratiquons dans nos classes.***

Que vous soyez « experts » ou débutants, ce stage peut vous intéresser. Plus particulièrement destiné aux professeur(e)s des écoles, il est organisé par des professeur(e)s des écoles. Il vous fera découvrir **les techniques Freinet et la Pédagogie Institutionnelle** (conseil, quoi de neuf, responsabilités...).

Une large place sera aussi faite à l'**échange** de nos pratiques.

Comme en classe, nous travaillerons en atelier (par niveau) :

- **ATELIER A1** (pour ceux qui découvrent les techniques Freinet et la pédagogie institutionnelle)

Nous produirons un journal en quatre jours.

Nous verrons comment travailler en lecture, en français avec les textes libres.

# Association VPI - Fernand Oury

Vers la *P*édagogie *I*nstitutionnelle

- **ATELIER A2** (pour ceux qui ont déjà fait un A1 ou qui participent à un groupe départemental ou champignon)

Vous avez modifié l'organisation du travail dans votre classe, vous tentez de travailler déjà coopérativement et avez mis des institutions en place, dont vous êtes plus ou moins satisfait-e.

À travers des **moments d'échange et d'élaboration, nous analyserons nos pratiques** pour tenter d'y voir plus clair, pour perfectionner les techniques, maîtriser l'organisation de la classe.

Nous essayerons de voir **comment utiliser le dynamisme et les apports des enfants** pour apprendre à lire, écrire, compter.

**Renseignements et inscription auprès de :**

**Thierry Vial** 34 Boulevard Richard Lenoir 75 011 Paris

Tél : 06 60 51 86 29    vialthierry@free.fr

- **ATELIER B** (sur invitation)

Votre classe est organisée et fonctionne. Les techniques et les institutions sont en place. Les enfants parlent, apprennent et progressent. Pourtant quelques difficultés surgissent : pour quelques élèves se mettre au travail ne va pas de soi, certains comportements parasitent le groupe, la classe coopérative stagne, le dispositif s'enraye ou s'emballe.

Modifier l'organisation ne suffit pas toujours.

Vous aimeriez y voir plus clair, maîtriser un peu ce qui se passe là, entendre quelque(s) chose(s).

L'atelier B peut permettre d'élaborer des solutions.

## **Bibliographie :**

### **Pour tous:**

*Les techniques Freinet de l'Ecole Moderne* de C. FREINET, éd. Colin-Bourrelrier.

*Vers une pédagogie institutionnelle* de A. VASQUEZ et F. OURY, éd. Matrice.

*Une journée dans une classe coopérative* de R. LAFFITTE, éd. Matrice.

*Mémento de pédagogie institutionnelle* de R.L AFFITTE et AVPI, éd. Matrice 1999

*La pédagogie institutionnelle à l'école maternelle* de I. ROBIN et AVPI, éd. Champ social 2011

### **Pour A2, ajouter:**

*De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, tome I, chap.2 de VASQUEZ et OURY, éd. Matrice.

*Qui c'est, l'Conseil?* de C. POCHET et F. OURY, éd. Matrice.

# Association VPI - Fernand Oury

Vers la *Pédagogie Institutionnelle*

**Pour B**, ajouter:

*De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, tomes I et 2 de F. Oury et A. Vasquez

*"L'année dernière, j'étais mort"* Signé Miloud de C. POCHET et F. OURY, éd. Matrice.

*Essais de pédagogie institutionnelle* de R. LAFFITTE et AVPI, éd. Champ social, 2006.

## **HÉBERGEMENT :**

Le stage se déroule en internat au centre de la Meignanne près d'Angers

**du lundi 8 juillet (18h) au samedi 13 juillet (11 h 30).**

Les participants ne peuvent pas être accompagnés d'enfants ou de conjoint non-stagiaires.

## **FRAIS D'INSCRIPTION:**

**Prix : 350 € (avant le 30 mars 2019) >>>> 390 € après le 30 mars**

Modalités de versements : 1<sup>er</sup> versement : 50 € à l'inscription (non-remboursables).

2<sup>e</sup> versement : 150 € début mars 2019.

3<sup>e</sup> versement : 150 € (190 €) à l'arrivée au stage.

**Clôture des inscriptions le 31 mai 2019**

Les personnes inscrites recevront, fin avril :

- la liste des stagiaires pour organiser éventuellement un déplacement collectif
- le plan d'arrivée au lieu de stage
- la grille de l'emploi du temps du stage

Vous avez la possibilité d'un **remboursement de tout ou partie de la formation** par l'Inspection Académique de votre département. Demander le **formulaire DIF** auprès de l'IA.

**Attention**, dans certaines académies, il faut faire la demande avant le stage.

*Si vous préférez recevoir les documents concernant le stage par voie postale, merci de joindre à votre envoi une enveloppe A5 dûment timbrée à votre adresse.*

